Bulletin Commercial

Lundi, 2 juillet 1900.

COTON

Marché de la Nlle-Orléans
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a reçu ce matin 150 balles et 200 balles de plus sont attendues aujourd'hui.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c. plus bas que les cotes suivantes

	Aujourd'hui
Low Ordinary	7⅞
Ordinary	8⅜
Good Ordinary	8⅝
Low Middling	9⅜
Middling	9⅞
Good Middling	10 3/16
Middling Fair	10 7/16
Fair	10⅞

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Stables.

Janvier	7.98@7.99
Février	7.99@8.01
Mars	8.02@8.04
Avril	— @ —
Mai	— @ —
Juin	— @ —
Juillet	10.00@10.02
Août	9.74@9.75
Septembre	8.72@8.73
Octobre	8.18@8.19
Novembre	7.98@7.99
Décembre	7.98@7.99

Marchés divers.

Aujourd'hui le Middling était coté à—

Galveston	9⅜
Mobile	9⅜
Savannah	9 5/16
Charleston	—
Wilmington	9¼
Norfolk	9⅜
Baltimore	9⅞
Boston	10
Philadelphie	10¼
Memphis	9⅝
Augusta	9½
St Louis	9¼

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes—Middling Gulf 10¼

Futures de New-York.

A pains stables.

Janvier	8.10@8.12
Février	8.11@8.12
Mars	8.14@8.16
Avril	8.17@8.19
Mai	8.21@8.22
Juin	— @ —
Juillet	9.63@9.65
Août	9.24@ —
Septembre	8.62@8.63
Octobre	8.29@8.30
Novembre	8.11@8.12
Décembre	8.10@8.11

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, WET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	1.818.419 balles
Même temps l'année dernière	2.183.566 balles
A tous les ports des Etats-Unis	6.565.237 balles
Même temps l'année dernière	8.384.412 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1.589.259 balles
Même temps l'année dernière	1.802.314 balles
De tous les ports des Etats-Unis	5.681.216 balles
Même temps l'année dernière	7.029.139 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans	651.162 balles
Même temps l'année dernière	224.066 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	166.968 balles
Même temps l'année dernière	521.762 balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Les prix plus bas.

Cotes 5 21/32 pour le Middling Américain

Futures.

Stables

Marché du Havre.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—70¼c. pour l'Ordinaire (sur place); 68¾c. pour le Très Ordinaire (sur place); 66½c pour le Bas (sur place)

Futures.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre que le prix suivants de la Bourse au Sucre pour le comptant, et 5@6c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRES—OPEN KETTLE—Très fort.

CENTRIFUGAL—Fort

Plantation granulated	—@—
Whites	—@—
Yellows	4½@4 5/16
Seconds	3 15/16@4¼

MELASSE

OPEN KETTLE—Calme — @ —

CENTRIFUGAL—Calme — @ —

SIROP — @ —

MOUS RAFFINE—

Cubes	5 95
Powdered	5 95
Standard granulated	5 75
Confectioners' A	5 70

Les cotes ci-dessus sont nets [illegible] à un escompte comptant de 1 0/0 sur envois payés en 5 jours.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre 6 hoops	42c.
Nouveaux barils de sucre 8 hoops	45c.
Barils de sucre de seconde main, 6 hoops	25c.
Barils de sucre de seconde main, 8 hoops	27c.
Nouveaux barils de ris, 8 hoops	45c.
Barils de ris de seconde main, 8 hoops	30c.
Nouveaux boucauts de sucre	$2 50
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 15@1 20
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre	80@85c
Barils de mélasse de seconde main	90c
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	60c.
Douves de barils en cypre, par 1000	$13 50@14 50

RIZ.

AU BOARD OF TRADE

Brut—Inactif

Ecalé—Inactif.

Cotes—aujourd'hui.

Head	4⅛@6 1/16
Straights	3⅛@4 1/16
Screenings	2¼@3⅛
No 2, par baril	Nom'l

Ris brut—$1 59 à 4 00.

SON—Tonne, $10 50 à 11 00

RIZ POLI—$16 00@——

FARINES.

AU BOARD OF TRADE

VARIES—

Patents, le baril	$4 20	@4 25
Extra fancy	$3 90	@3 95

Minnesota Patents $4 85 hors du Board of Trade.

FARINE DE MAIS—$2 40

GRITS—$1 55

Les cotes de farine et de farines de maïs sont de 10 à 15c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE

MAIS — On cote — à 53 pour le blanc — à 52 pour le mêlé et — à 53 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest 31½c, Choix 32c; Texas No 2 — à —.

SON—75 à 76c.

FOIN — Prime $15 00 à 16 00 - Choice $17 à 17½ 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 5c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 6 à 8 c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Rémunérateurs Doubles

Bien Situés,

Dans les Premier et Quatrième Districts.

Jacob Beinhard et als vs les Mineurs William Valentine Kranz et Anna Magdalena Nophie Kranz.

Nos 44 893 et 61,693, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, Encanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 26 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 15 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

1° Le cottage double en briques à un étage avec mansarde, Nos 1514 et 1518 rue Religieuse, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Race, Orange et Tchoupitoulas, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, et mesurant 40 pieds 1 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur et a l'usage d'une allee commune dans le fond, comme étant pour ledit lot et le lot contigu, B adjacent la-dessus.

2° Le cottage double en briques à un étage avec mansarde, Nos 1520 et 1524 rue Religieuse dans le même district et ilet, et contigu a la propriété ci-dessus décrite, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, et mesurant 40 pieds 4 pouce de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur avec l'usage de la susdite allée commune dont il est question ci-dessus dans la propriété premierement décrite.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 525 et 527 rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Première, Division et St. Thomas, contenant 7 chambres, 2 citernes et écuries dans le fond. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan par C. A. Hedin, le 2 janvier 1848, déposé comme plan No 4 en l'étude de J. E. Beard, ancien notaire en cette ville. Ledit lot formant l'encoignure des rues Deuxième et Division et mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 2/3 lignes de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Division et entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond dudit lot courant au travers de la rue St Thomas à la rue Division, ces mêmes à celui là et à d'autres lots.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Division, St Thomas (autrefois Fulton) et Première, désigné par le lot No 4 et mesurant 27 pieds 3 pouces et 1/3 lignes de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Ledit lot ai usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond courant des rues St Thomas et Division.

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 2333 et 2335 rue St Thomas, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, Serapuru et Philip, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, office, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est un morceau ou portion dans le susdit ilet désigné comme ilot 39 d'après un plan de l'ancienne ville de Lafayette, et No 6 sur un plan original du faubourg Lafayette et désigné sur le devis annexé à un acte d'achat par le d'funt A. I et mesurant 41 pieds de face à la rue St. Thomas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est formé d'une partie du lot No 141 et une portion du lot No 140 dans le susdit ilet.

6° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2501 et 2503 rue Rousseau, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Deuxième et Troisième, contenant 4 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 18 et 19 sur un plan par F. J. Rothaas, député voyer général, le 13 août 1851, déposé en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des rues Rousseau et Deuxième et mesurant 25 pieds de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles et ledit lot No 19 mesurant 25 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Rousseau, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° Le joli cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1129 et 1141 rue Neuvième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Camp, Magasins et Huitième, retiré de la banquette et contenant galerie, sept chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Neuvième et Camp et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur et façade de 126 pieds à la rue Camp et entre lignes parallèles.

8° Le joli cottage double en bois, à un étage, avec deux étages à l'arrière, Nos 1135 et 1137 rue Neuvième, contigu dans le même district et ilet que la ci-dessus septièmement décrite propriété, retiré de la banquette, et contenant galerie, 7 chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 126 pieds entre lignes parallèles.

9° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 2136 et 21 38 rue Troisième dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Franklin et Saratoga, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné comme lot No 1 et formant l'encoignure des rues Troisième et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Franklin et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être assurées et la police ou les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr., avocat.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRES DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER.

No 61,241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN— W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI, 5 juillet 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée l'intérêt de cette succession en la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près à soixante milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trois arpents de face audit fleuve sur quarante arpents de profondeur entre lignes parallèles, borné au-dessus par des terres maintenant ou anciennement de Bradish Johnson, et au-dessous par les terres de Green Meltcalf.

2° Trois certains morceaux de terre situés dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près soixante-cinq milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, et mesurant chacun un arpent de face, plus ou moins, sur ledit fleuve, sur une profondeur irrégulière, lesquels morceaux de terre sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un certain plan de ces terres et autres, annexé à un acte de vente par les héritiers de Johnson à America Stewart, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant borné sur le côté au-dessus par des terres de Archy Huntley et sur le côté de dessous par des terres de la succession de Davis.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr., avocat.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 28

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double.

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI le 12 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et d'un ordre daté le 8 juin 1900, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,062 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Dreifus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor juge de ladite Cour, Division D, et d'un ordre daté le 8 juin 1900, dans ladite succession de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, agissant pour juge de ladite cour, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, absent en congé, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D Hemécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur et entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marche Poydras des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Leopold Destrehan, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Breenn, avocats.

9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retiré de la rue et contenant des galeries devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson & Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage en bois 2626 rue Erato.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 2 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de M. J. McAvoy No 61,982 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli et confortable cottage simple en bois à un étage, No 2626 rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, S. Robertson et Magnolia, retiré de la banquette et contenant galeries sur la façade et sur le côté, six chambres, citerne, hangar, cour pavés sur le devant et sur le côté.

Le lot de terre est désigné par le No 8 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, le 30 septembre 1851, et mesurant d'après cela 29 pieds de face à la rue Erato, 29 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, 86 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 7, et 80 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, le tout en mesure américaine. Dans un bon voisinage s'améliorant, près des lignes de chars, le rendant désirable comme résidence ou comme un placement sûr et productif. Se loue au taux de $144 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, Esq notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson & Tobin, avocats.

1er juil—1er 8 15 22 29—août 5

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage en bois 2626 rue Erato.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 2 août 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de M. J. McAvoy No 61,982 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli et confortable cottage simple en bois à un étage, No 2626 rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, S. Robertson et Magnolia, retiré de la banquette et contenant galeries sur la façade et sur le côté, six chambres, citerne, hangar, cour pavés sur le devant et sur le côté.

Le lot de terre est désigné par le No 8 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, le 30 septembre 1851, et mesurant d'après cela 29 pieds de face à la rue Erato, 29 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, 86 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 7, et 80 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, le tout en mesure américaine. Dans un bon voisinage s'améliorant, près des lignes de chars, le rendant désirable comme résidence ou comme un placement sûr et productif. Se loue au taux de $144 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, Esq notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson & Tobin, avocats.

1er juil—1er 8 15 22 29—août 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique Broche en Diamants.

Garantie de première eau

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER

No 61,241—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 12 juillet, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 27 juin 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B—

Une magnifique broche de six diamants montée en or, de deux grosses et quatre petites. Les pierres ont été déclarées par des experts être de qualités les plus pures et les plus belles qui puissent être procurées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

30 juin—30—juil 1 8 au 12

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme de Emile Bernissaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 62,612—Division A—Attendu que Emile Bernissaint a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marie Martha Wiggin, femme de Emile Bernissaint, décédée intestat; avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

30 juin—30—juil 5 9

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double dans le Sixième District, 1130 et 1132 rue Soniat, coin Colisée. Succession de Mme Catherine O'Brien, Veuve de Patrick O'Brien.

No 62,449—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 7 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté le 27 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double 1130 et 1132 rue Soniat coin Colisseum contenant 2 chambres et hangars de chaque côté, grande citerne dans la cour. La lot de terre est décrit plus loin comme une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisseum, Chestnut, Dufossat et Soniat, et mesurant 42 pieds de face sur la rue Colisseum et entre lignes parallèles de 93 pieds, et lesquelles deux rues forment l'encoignure, le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, daté le 25 octobre 1872 ladite portion de terre comprend la partie de devant du lot No 12, sur un plan de subdivision fait par H. C. Brown, voyer, daté le 15 janvier 1868.

Termes—1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance s'il y en a, en 1 et 2 ans, pour être représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an compté il est stipulé, de la date jusqu'au paiement, et garantis par lien de vendeur et d'hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur payant les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication, acte de vente l'incluant les timbres du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Deibel, Esq., notaire.

Buck, Wayne & Buck, avocats.

1 juil et—1 8 15 22 29—août 5 Sujet à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE DEMI-ILET DE TERRE, rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps. Succession de Pauline Mayer, épouse décédée de Joseph Stephany. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 62,181.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 17 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 11 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Poland, Villeré, Urquhart et Lesseps, et mesurant 342 pieds 7 pouces à lignes de face à la rue Poland sur une profondeur et façade de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne sur chacune des rues Villeré et Urquhart. Une superbe occasion pour le pisseur ou le spéculateur d'acquérir une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1900 et devant payer les timbres exigés du revenu intérieur des Etats-Unis au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme No 2625 rue Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois.

Lavina Gomez vs Marie M. Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,407—En vertu d'un [illegible] de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 403, borné par les rues Urselines, Dorgenois, Hôpital et Broad, laquelle portion de terre commence à une distance de cent quatre vingt un pieds de l'encoignure des rues Urselines et Dorgenois et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Urselines sur cent trente pieds quatre pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour la plaignante.

18 juin—18 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Premier District.

William N. Grunewald vs Gabriel Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 62,302—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 729, compris entre les rues Banks, Bandin, Cortez et Télémaque; ledit lot est désigné par le numéro 24, et mesure vingt pieds de face à la rue Banks sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes, le tout d'après plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 1er février 1896, annexé à un acte de dépôt pardevant Fred. Deibel, notaire, le 18 avril 1896.

2e Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 734, borné par les rues Scott, Cortez, Palmyre et Banks; lesdits lots sont désignés par les numéros 15 et 16, et mesurant chacun vingt trois pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Banks sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent soixante-cinq pieds un pouce et cinq lignes, le tout d'après plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 1er février 1896, annexé à un acte de dépôt passé pardevant Fred. Deibel, notaire, le 18 avril 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant. 3 juin—2 3 8 15 22 29—juillet 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jane Fillmore, veuve de John M. Farrell par premier mariage et femme divorcée de Joseph R. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,589—Division E—Attendu que Mme Cécile Besant, veuve de Xavier Lambert, et Charles Lambert ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jane Fillmore, veuve de John M. Farrell par premier mariage et femme divorcée de Joseph R. Anderson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

30 juin—30—juil 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Lowerline et Burthe dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Deuxième et Clinton.

Firemen's Building Association vs Mme Margaret Hartman, née Haberman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burthe, Lowerline et Clinton, désignés